

Bonsoir,

Notre groupe est favorable au développement et à la densification du quartier ouest de Polytechnique et à ce qu'une concertation soit menée dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concertée. La densification de ce périmètre permet de limiter le développement de la ville sur les terres agricoles et les espaces boisés. Notre groupe est également favorable au développement de la recherche et des industries de pointe sur ce secteur et nous saluons la desserte de ce quartier de Palaiseau par une station du métro automatique. Ce moyen de transport permettra de remédier à la saturation de la ligne B et constituera une alternative pour les palaisiens pour rejoindre l'ouest de Paris et le centre d'affaire de La Défense.

Pour la révision simplifiée du PLU, nous souhaitons que la concertation soit la plus large possible, y compris avec les associations palaisiennes de protection de l'environnement et dans le cadre d'une concertation préalable.

Notre première observation concerne le calendrier de la concertation qui commence en juillet pendant les deux mois de période estivale ; un lancement de la concertation en septembre aurait été mieux approprié.

Ensuite, nous pourrions valider certaines orientations du projet PADD concernant le secteur de la ZAC de Polytechnique (besoins de logements pour chercheurs, étudiants, finaliser les quartiers sur ses franges urbaines tout en réparant les coupures existantes, transformation de l'Ecole Polytechnique en quartier ouvert, etc....

Mais par ailleurs, ce projet de PADD contient des orientations qui nous heurtent, ainsi que tous les palaisiens qui sont venus habiter Palaiseau pour fuir la densification de Paris et de la petite couronne et respirer à Palaiseau.

En effet, parmi tous les points d'achoppement, pour ne pas être trop long, nous n'en retiendrons que quelques-uns :

L'objectif de « Finaliser la ville » est remplacé par « Organiser le développement de la ville ». La question est : quel développement et surtout dans quelles limites. La réponse est un peu plus loin où on constate la disparition du numérus closus du nombre d'habitants, limité dans le précédent PADD de 2006 autour de 31500 / 32000 à l'échelle des 15 ans, soit 2021. Or ce chiffre est déjà atteint et dépassera 32000 habitants lorsque les ensembles immobiliers de la Mesure et des Jardins de la Hunière seront livrés fin 2012. L'évaluation initiale du nombre d'habitants était-elle erronée ou cette évaluation était-elle destinée à rassurer l'électeur palaisien ? Quelques que soit l'hypothèse retenue, les masques tombent...

Les faibles limites du précédent PADD ont toutes disparues. Avec les grandes orientations définies dans ce projet de PADD, les futures révisions du PLU seront désormais sans limite à l'urbanisation galopante et au bétonnage de la ville. Déjà on assiste à une densification des zones pavillonnaires et à une évolution de ces zones vers de l'habitat en petit collectif au fil des mutations des propriétés. Le nombre de logements annoncés en 2006 sera largement dépassé et on comprend que la majorité socialiste ne se hasarde plus à donner de chiffres.

Désormais on ne sait plus jusqu'où on va, on ne sait pas quel sera le nombre d'habitants de Palaiseau dans 10 ans, dans 20 ans ?

Actuellement, il suffit d'essayer de se déplacer à certaines heures sans tomber dans des encombrements, sans se heurter aux difficultés de la ligne B ; des efforts ont été faits pour améliorer l'existant des lignes de bus mais avec 5000 à 10000 habitants de plus et l'arrivée des étudiants et chercheurs, ces moyens seront saturés. Écoutons les difficultés des habitants qui viennent aux réunions publiques.

De plus, même si la volonté de la majorité actuelle de créer du logement social, proportion qui dépasse 40% dans les nouveaux programmes, paraît louable en elle-même, il ne faut pas perdre de vue que la future population des centres de recherches sera constituée à 80% de cadres et de cadres supérieurs. Notre volonté n'est pas de créer des ghettos de cadres mais il faut prévoir à proximité suffisamment de logements en adéquation avec le tissu social. En conséquence nous souhaitons que la proportion de logements sociaux ne dépasse pas 25%, au risque d'accroître plus encore les flux quotidiens sur les routes et sur les lignes de transports.

Les limites du PLU et de l'urbanisation doivent impérativement être fixées dans les objectifs du projet de PADD que nous allons soumettre à la concertation de la population. De même la nature des logements proposés doit correspondre au tissu social des populations qui vont venir travailler sur le plateau de Saclay et que nous devons accueillir. Palaiseau n'est ni Massy, ni Les Ulis.

Même si nous sommes d'accord pour lancer la concertation, notre groupe ne peut pas voter ce projet de PADD.